

PROGRAMME DE FORMATION RÉUNION D'INFORMATION CERTIFICAT FINANCE ET GESTION PRIVÉE

CATÉGORIE DE LA FORMATION : Formation annuelle continue

OBJECTIFS ET PRÉSENTATION

Cette réunion d'informations sous forme de webinar présente le programme et les modalités du parcours Certificat Finance et Gestion Privée, en partenariat avec l'université Paris Dauphine - PSL

Objectifs de la formation :

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître le programme et les modalités du parcours du Certificat Finance et Gestion Privée

PUBLIC VISÉ ET MODALITÉS D'ADMISSION

- Public visé : Tous les professionnels de la gestion de patrimoine.
- Prérequis :
Préalablement à cette formation, le participant devra avoir des connaissances en droit.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Le programme de formation **Réunion d'information Certificat Finance et Gestion Privée** représente un volume horaire d'enseignement de **2 heures**.

La formation est dispensée à distance via une plateforme pédagogique.

Informations complémentaires

- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD :
- IAS/DDA : Assurance de personnes :
- IAS/DDA : Assurances divers :
- IAS/DDA : Prévoyance / Santé :
- IMMOBILIER/LOI Alur :
- IMMOBILIER/LOI Alur : Déontologie :
- IMMOBILIER/LOI Alur : Non discrimination :
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc :
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie :
- IOBSP : Crédit immobilier :
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement :
- IOBSP : Prêts viagers hypothécaires :
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC :
- Thématique(s) :

Modalité pédagogique : Distanciel synchrone

MODALITÉS DE SUIVI

La formation est dispensée à distance via une plateforme pédagogique.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation est dispensée via une visioconférence.

MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN OEUVRE

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- **Direction** : Nicolas ESPLAN et Alexandre LESAULT, Directeurs JurisCampus, Docteurs en droit
- **Comité de perfectionnement** : Présidé par Michel LEROY (Professeur des Universités, directeur du M2 ingénierie du patrimoine UT1 capitolle).
Anne-Méline DALY SCHVEITZER (Avocat fiscaliste), Sébastien GARCIA (Ingénieur patrimonial, chercheur), Emeric LE BEL DE PENGUILLY (Ingénieur patrimonial).
- **Responsable des épreuves** : Corinne BASTIER

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation et de réussite délivrée après la validation du QCM de contrôle des connaissances.

ENCADREMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE LA FORMATION À DISTANCE

Le tuteur est le garant du suivi de l'apprenant. Il sera chargé de le suivre et de l'assister durant son parcours d'apprentissage, de mesurer sa progression pédagogique, de déceler d'éventuels écarts et de proposer des correctifs.

Tuteur	Corinne Bastier, Corinne BASTIER
Modalités d'accompagnement	Mise en place d'outils asynchrones de formation comme forum, messagerie privée etc.
Comment et à quel moment peut-il être joint par l'apprenant ?	Tous les jours ouvrés de la semaine de 9h30- 12h00 et de 14h00-17h30 par téléphone 05 62 88 28 43 sur rendez-vous (pris par mail), par mail à l'adresse coach@juriscampus.fr ou sur la plateforme de formation pédagogique via le forum.
Dispositifs mis en place pour la promotion des partages et des échanges pédagogiques entre les apprenants	L'accompagnement se fait selon des outils de suivi à disposition sur l'environnement numérique d'enseignement (barre de progression, coche d'achèvement, parcours guidé...).
Délai de réponse à une demande d'accompagnement	72 heures ouvrées à compter de la prise en charge de la demande (avec rendez-vous préalable).

PROGRAMME DE LA FORMATION

- 1/ Présentation de l'Université Paris Dauphine – PSL et de l'Institut JurisCampus
- 2/ Présentation du certificat
- 3/ Programme de la formation
- 4/ Présentation des intervenants
- 5/ Plateforme de formation
- 6/ Informations pratiques
- 7/ Questions / Réponses
- 8/ Contacts

